



Symposium

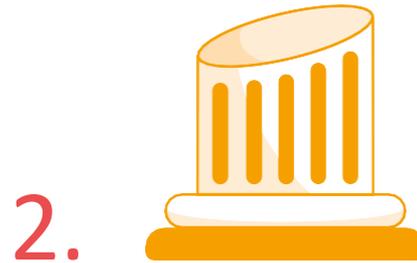
Le Développement Professionnel Continu (DPC) et la certification périodique dans les métiers de la santé publique



1h45 d'échanges devant nous



CNP de santé publique :
Qui sommes-nous ?



Ce qu'il faut retenir
du DPC



Le Développement
Professionnel
Continu (DPC)



La plateforme
parcourspro.online



Analyse de pratiques :
exemples de terrains



La certification
périodique

CNP de santé publique : Qui sommes-nous ?



Qu'est-ce que le CNP de santé publique ?

"Un Conseil National Professionnel (CNP) est une structure fédérative, régie par une double gouvernance scientifique et professionnelle, qui réunit des professionnels issus des différents organismes représentatifs de la spécialité."*

*Fédération des Spécialités Médicales (FSM)

Qu'est-ce qu'un CNP ?

"Un Conseil National Professionnel (CNP) est une structure fédérative, régie par une double gouvernance scientifique et professionnelle, qui réunit des professionnels issus des différents organismes représentatifs de la spécialité."*

*Fédération des Spécialités Médicales (FSM)



**Un CNP
par spécialité**

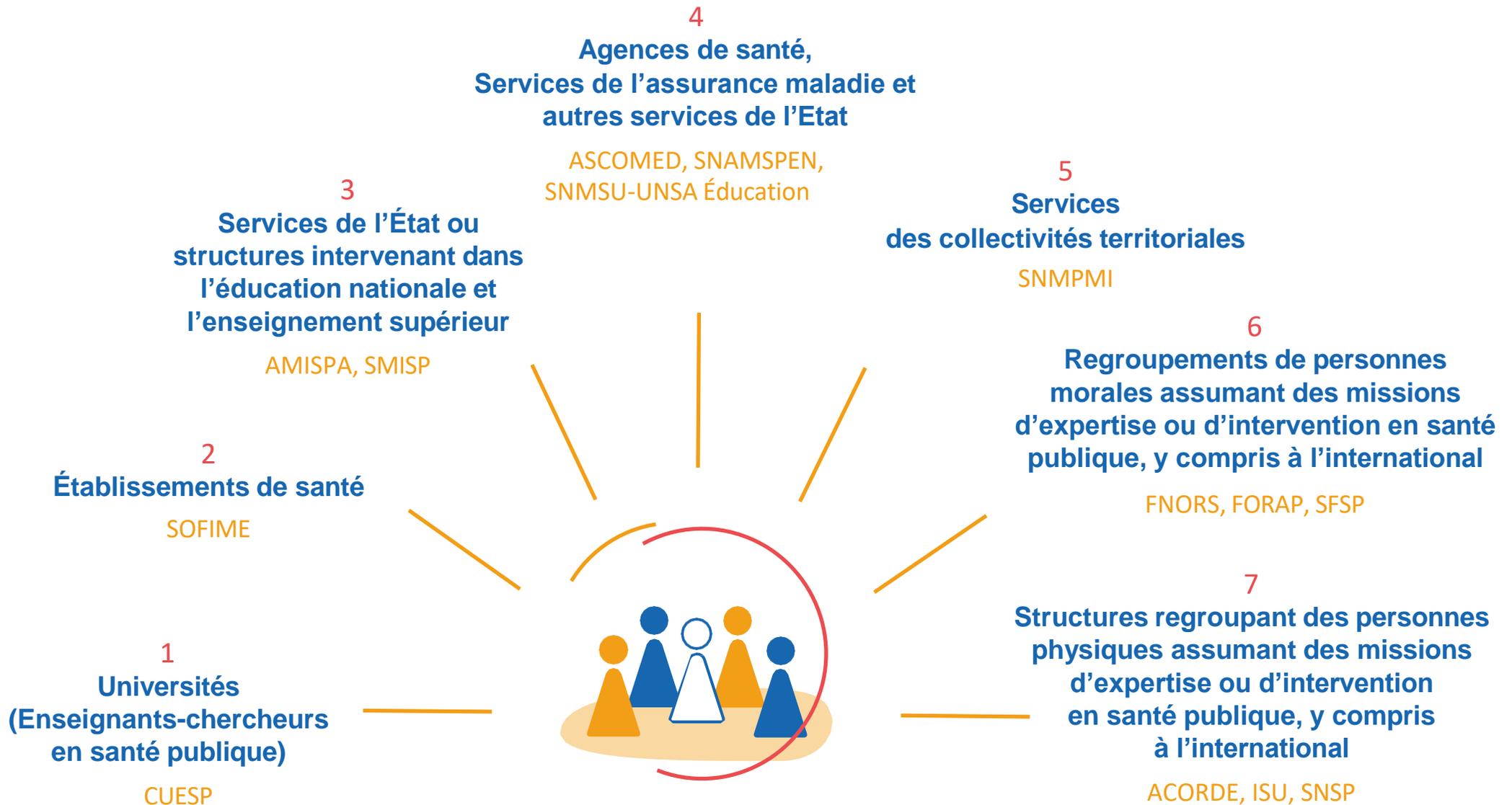


**Une convention
avec l'État**



**Un regroupement
des composantes
de la spécialité**

Les 7 collèges du CNP de santé publique



Le bureau du CNP de santé publique



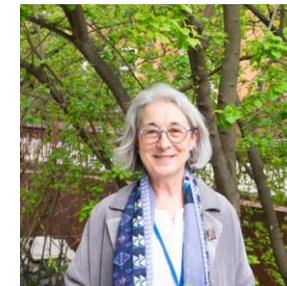
**Pr
Virginie
Migeot**
Présidente



**Dr Alain
Le
Vigouroux**
Vice-président



**Dr Jacques
Raimondeau**
Secrétaire général



**Dr Jocelyne
Grousset**
**Secrétaire
générale adjointe**



**Dr Michel
Marquis**
Trésorier

Les missions du CNP

1.



Accompagnement

Valoriser les médecins de santé publique dans leur parcours de DPC et la certification périodique

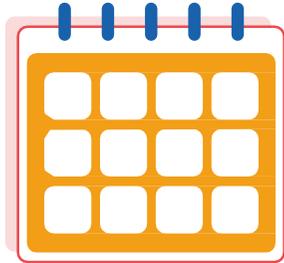
2.



Développement Professionnel Continu (DPC)

Élaborer et proposer un parcours pluriannuel de DPC

3.



Orientations

Définir les orientations du DPC pour les médecins de santé publique, sur une période de 3 ans

4.



Méthodes

Retenir, notamment sur la base des méthodes élaborées par la Haute Autorité de Santé, celles qui paraissent les plus adaptées

5.



Veille et suivi

**Assurer une veille
sur les initiatives de terrain
et les besoins des
professionnels**

Ce qu'il faut retenir du Développement Professionnel Continu (DPC)



Ce qu'il faut retenir du DPC

3 éléments à suivre :

- ① Respecter des thèmes
- ② Respecter des méthodes
- ③ Respecter 3 typologies

1

Respecter
des thèmes

Les orientations pluriannuelles prioritaires



Orientations pluriannuelles
prioritaires définies par l'arrêté du 7
septembre 2022
pour la période 2023-25.

205 orientations au total :
/ 15 nationales
/ 190 de spécialités

15 orientations nationales :

3 thématiques pour ces 15 orientations :

- I. Amélioration de la prévention, du repérage et des prises en charge ;**
- II. Amélioration de l'organisation, de la pertinence et de la qualité des soins ;**
- III. Renforcement de la réflexion et des principes éthiques en santé.**

[Lien vers la liste détaillée des 205 orientations](#)

1

Respecter
des thèmes

Les orientations pluriannuelles prioritaires



Orientations pluriannuelles
prioritaires définies par l'arrêté du 7
septembre 2022
pour la période 2023-25.

205 orientations au total :
/ 15 nationales
/ 190 de spécialités

3 spécifiques à la santé publique :

N°147 : Appui à la préparation et à la gestion de
crise d'origine ou à conséquences sanitaires ;

N°148 : Prise en compte des dimensions « santé
mondiale (Global Health) » et « une seule santé
(One Health) » dans les politiques publiques
de santé ;

N°149 : Amélioration et évaluation des parcours
de promotion de la santé et de prévention tout
au long de la vie sur un territoire.

[Lien vers les fiches de cadrage](#)

Ce qu'il faut retenir du DPC

3 éléments à suivre :

- ① Respecter des thèmes
- ② Respecter des méthodes
- ③ Respecter 3 typologies

2

Respecter des méthodes

Les méthodes



The screenshot shows the HAS website navigation menu with categories: Toutes nos publications, Sécurité du patient, Organisation des soins, Évaluation des actes professionnels, and Actualités. The main content area is titled 'Les méthodes de DPC' and includes the following text:

La HAS publie une nouvelle liste avec 19 méthodes « actualisées » pour réaliser les actions de DPC. La publication de cette liste intervient après une période de concertation des parties prenantes concernées.

Sur 19 méthodes, 11 sont des méthodes d'évaluation et d'amélioration des pratiques, 3 des méthodes de gestion des risques et 5 des méthodes de formation. Ces méthodes sont classées par dominantes, certaines méthodes pouvant appartenir à plusieurs catégories.

La HAS est à l'écoute des professionnels de santé et des CNP pour faire en sorte que ces méthodes répondent à leurs besoins.

La HAS souhaite également contribuer à la réflexion sur l'élaboration des parcours pluriannuels de DPC.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou suggestion.

- Évaluation et amélioration des pratiques

- [Audit clinique \(révision 2018\)](#)
- [Bilan de compétences \(révision 2018\)](#)
- [Chemin clinique \(révision 2017\)](#)



[Lien vers le site](#)

Ce qu'il faut retenir du DPC

3 éléments à suivre :

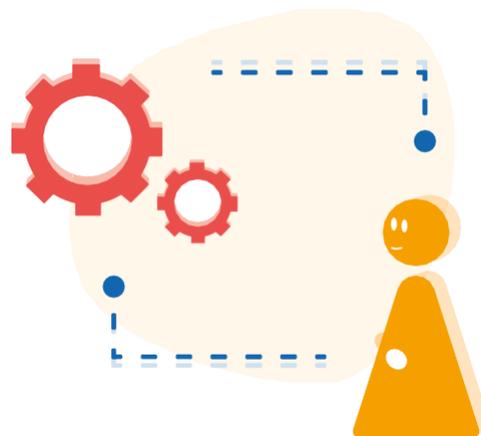
- ① Respecter des thèmes
- ② Respecter des méthodes
- ③ Respecter 3 typologies

Les 3 types d'actions de DPC

3 Respecter
3 typologies

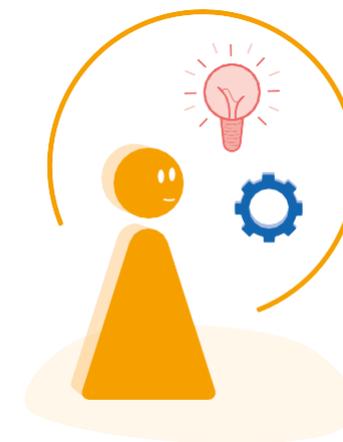


Formation continue



**Analyse
des pratiques
professionnelles**

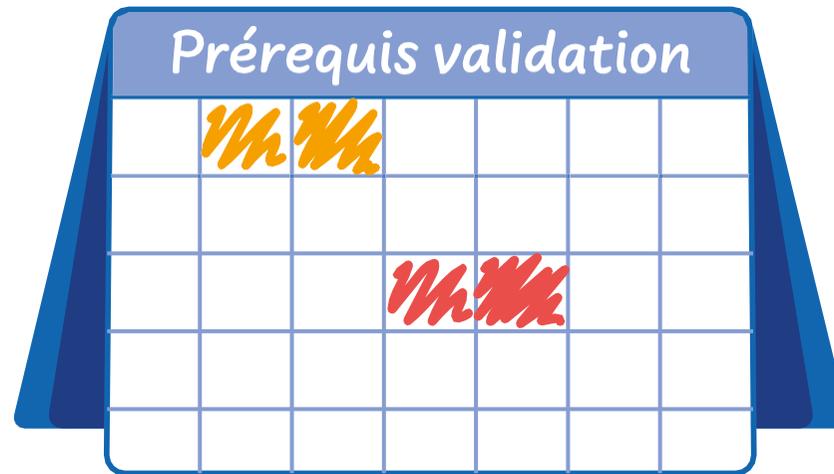
Ou actions d'évaluation
des pratiques professionnelles



**Gestion
des risques**

Le parcours de DPC proposé par notre CNP

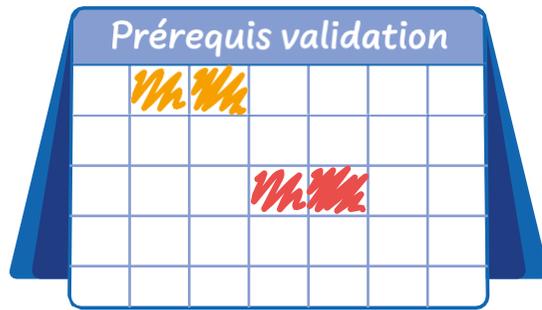




Au moins 8 jours par an
(soit 24 jours sur 3 ans)

avec des actions mixtes et
espacées dans le temps

Le parcours de DPC



Au moins 8 jours par an

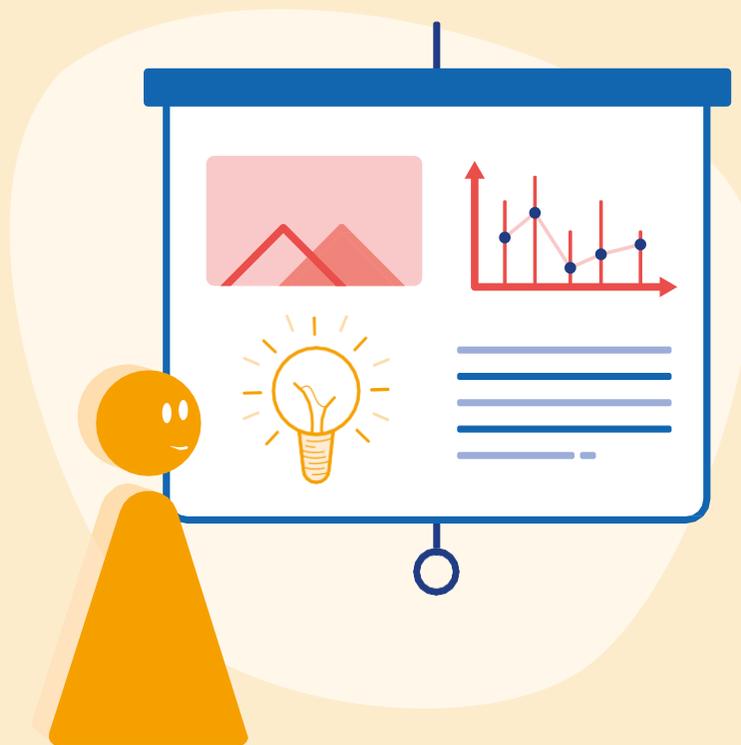
(soit 24 jours sur 3 ans)

avec des actions mixtes et
espacées dans le temps

1



**Au moins 2 jours/an
d'actions de formation**



Les actions de formation

Les actions de formation



/ Actions présentielles de formation **non diplômantes** :
Congrès, séminaire, réunion scientifique ;

/ Formations universitaires présentielles **diplômantes** de type
DU, master (label CNP) ;

/ Formation **e-learning** donnant lieu à attestation et
non diplômante : (HAS ou label CNP) ;

/ Participation à une **action proposée par Organisme de
DPC (ODPC)** répondant à une orientation nationale
prioritaire ou de la spécialité santé publique ;

/ **Enseignement, conférences** ;

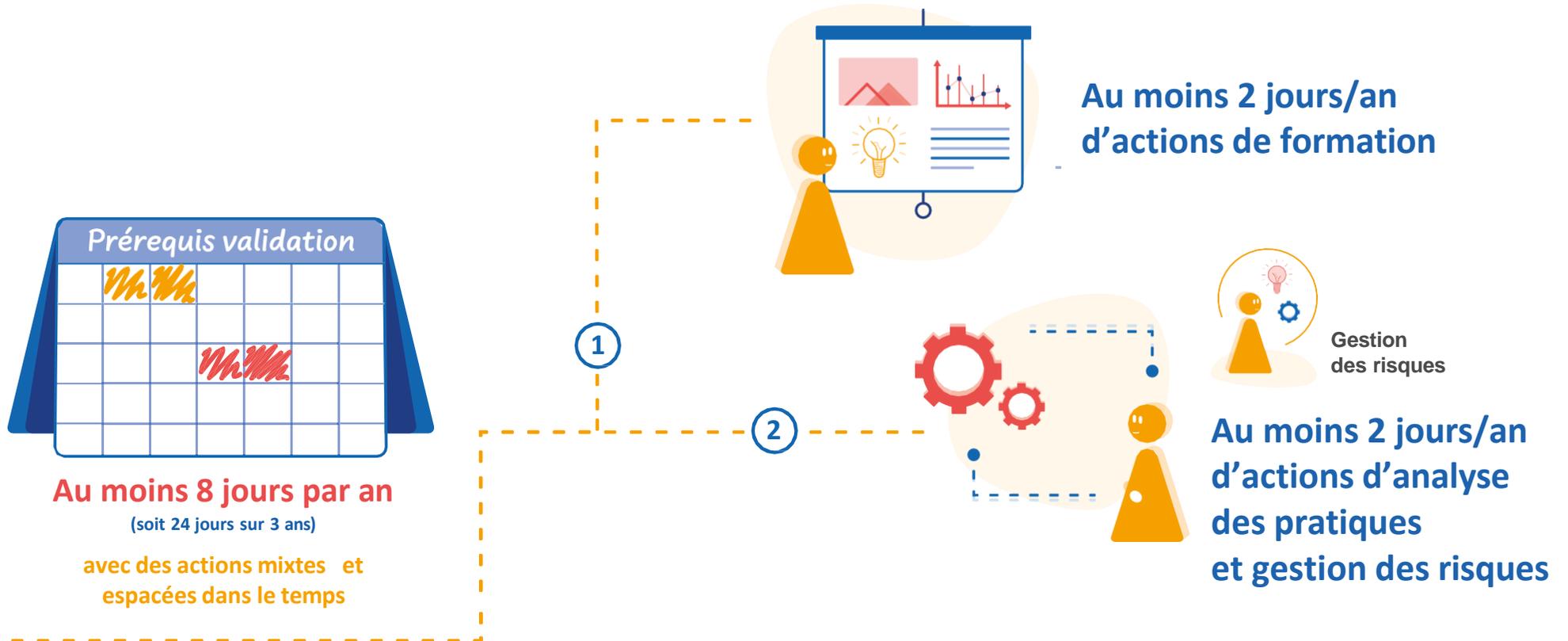
/ **Encadrement, tutorat** ;

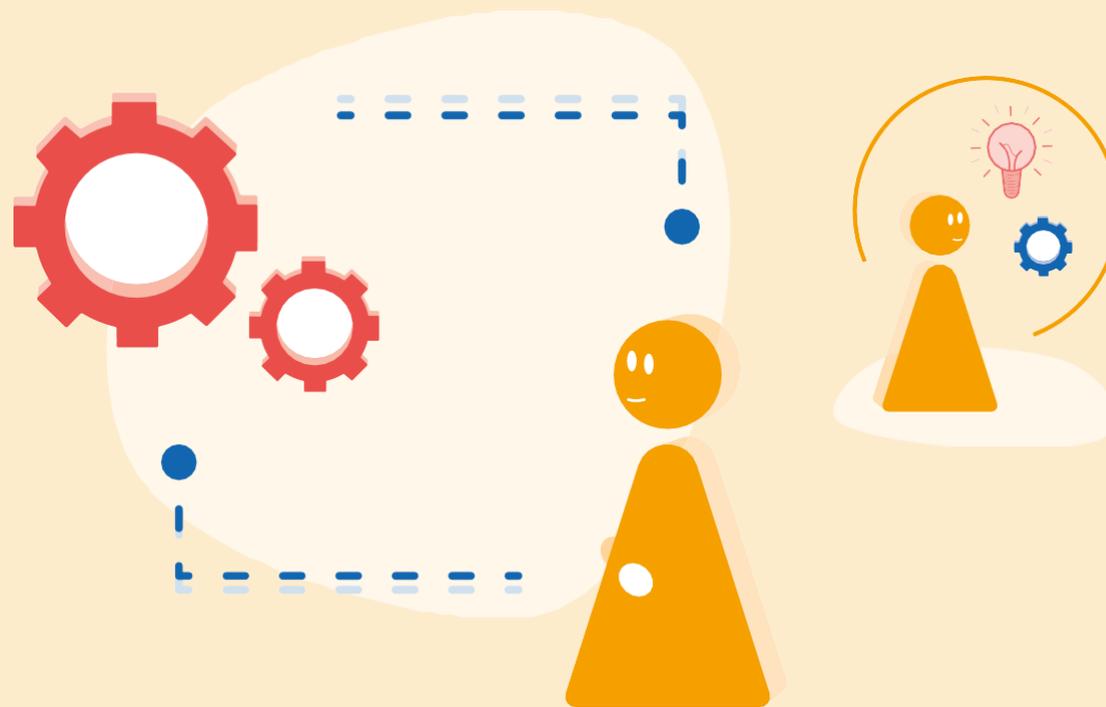
Compte du nombre de jours de présence (18 jours maximum)

/ **Réunions bibliographiques**, lecture d'articles (label CNP) ;
1 jour par an

/ **Rédaction d'articles scientifiques ou professionnels** ;
1 article non référencé pour 4 jours,
1 article référencé pour 6 jours,
jusqu'à concurrence de 18 jours

Le parcours de DPC



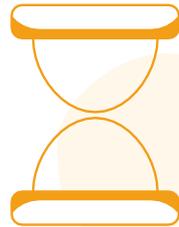


Les actions d'analyse des pratiques et gestion des risques

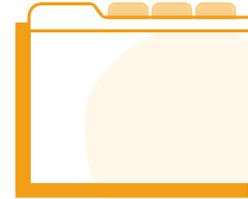
Principe de l'analyse des pratiques



Analyse collective et régulière de cas ou de situations représentant les pratiques réalisées



Temps dédié



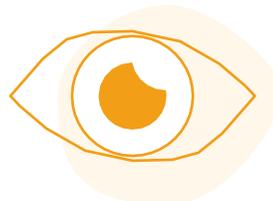
Référentiel d'analyse reposant sur des **références actualisées** (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, éthiques, consensus d'experts...)



Analyse critique et constructive des pratiques par rapport à la pratique attendue



Définition des objectifs et des actions d'amélioration



Suivi de ces actions



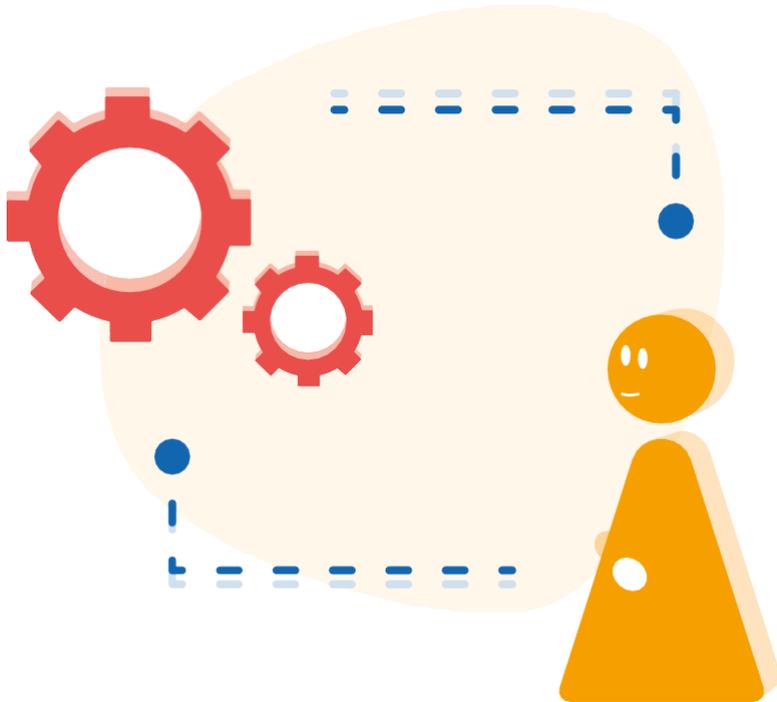
Restitution des résultats aux professionnels



[Lien vers les fiches méthodes](#)



L'analyse des pratiques



/ **Analyse collective de cas** - entre pairs et/ou en équipe, notamment :

- / Groupes d'échanges de pratiques entre pairs ;
- / Réunions de concertation pluridisciplinaires ;

Une journée par séance avec un maximum de 6 jours par an ; activités attestées par l'institution [employeur] ou, à défaut, par le CNP-SP.

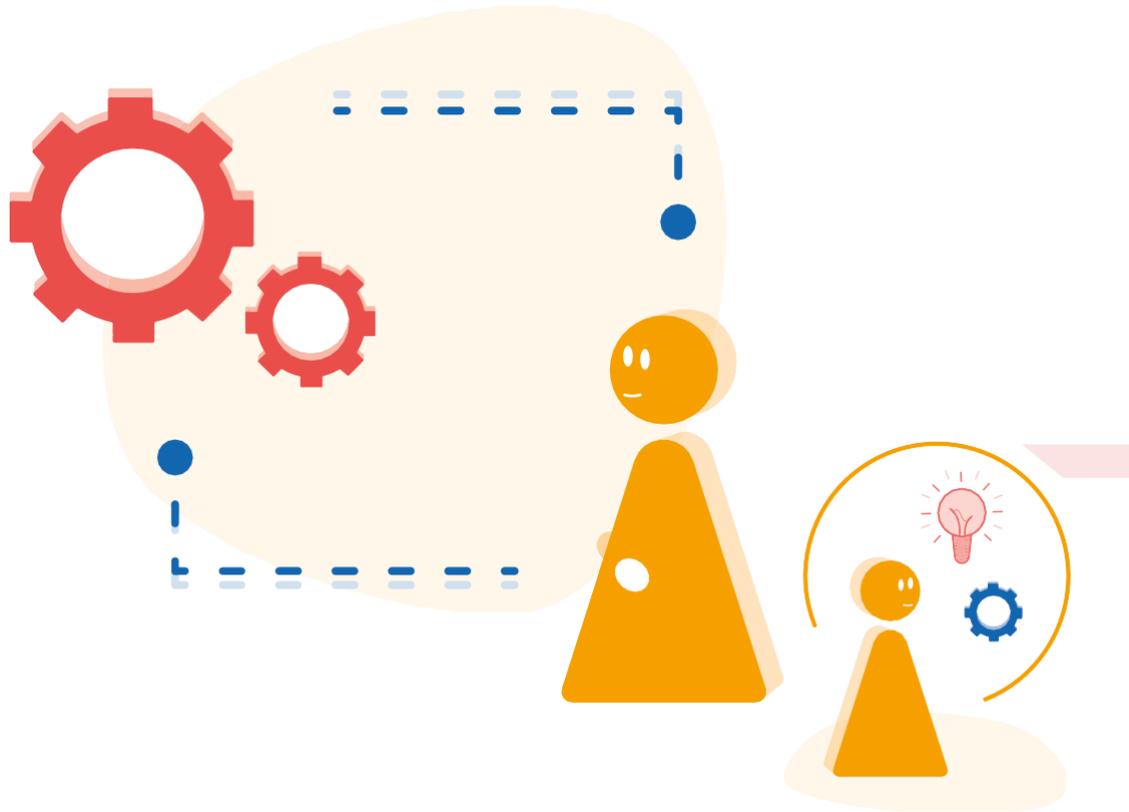
/ Participation à une **action proposée par ODPC** répondant à une orientation nationale prioritaire ou de la spécialité santé publique ;

Valorisée selon le temps passé (18 jours maximum)

/ Valable pour l'organisateur/accompagnateur ou le participant à une analyse de pratiques.

Pour l'organisateur/accompagnateur, 2 journées par séance (18 jours maximum)

L'analyse des pratiques



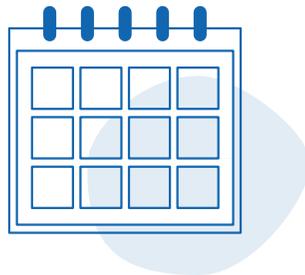
Gestion des risques

Par analogie à l'analyse des pratiques.

Un dispositif qui doit être structuré



Charte de fonctionnement ou règlement intérieur



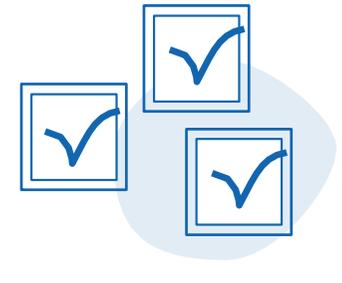
Calendrier de rencontres



Documents de traçabilité

/ **Compte rendu** de chaque réunion avec liste de présence des participants.

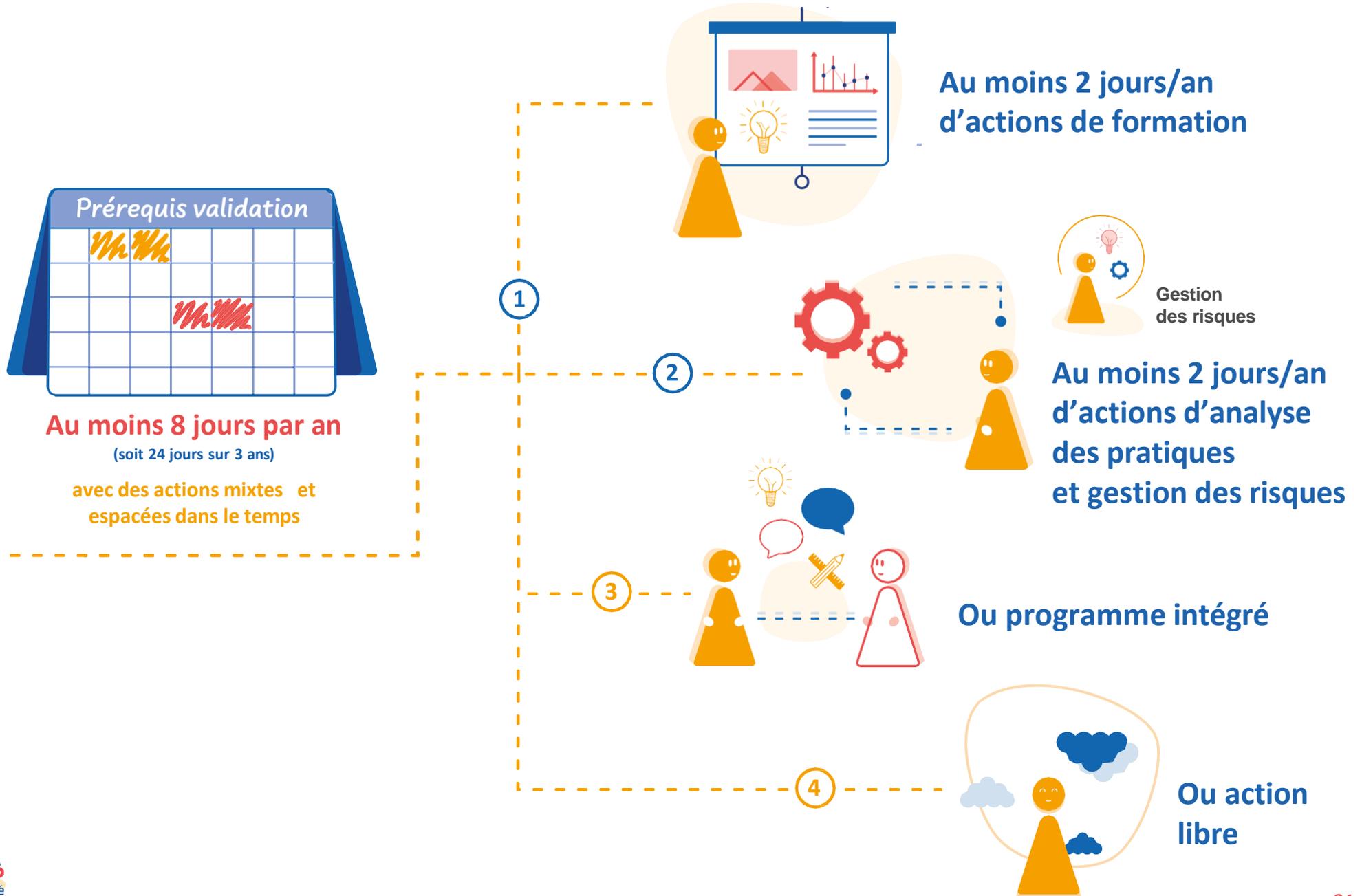
/ **Suivi** d'indicateurs, fiche de suivi d'action d'amélioration, nouvelle procédure de prise en charge, etc.



Bilan annuel

Ces documents peuvent être importés en pièces justificatives lors du dépôt de votre action d'analyse des pratiques.

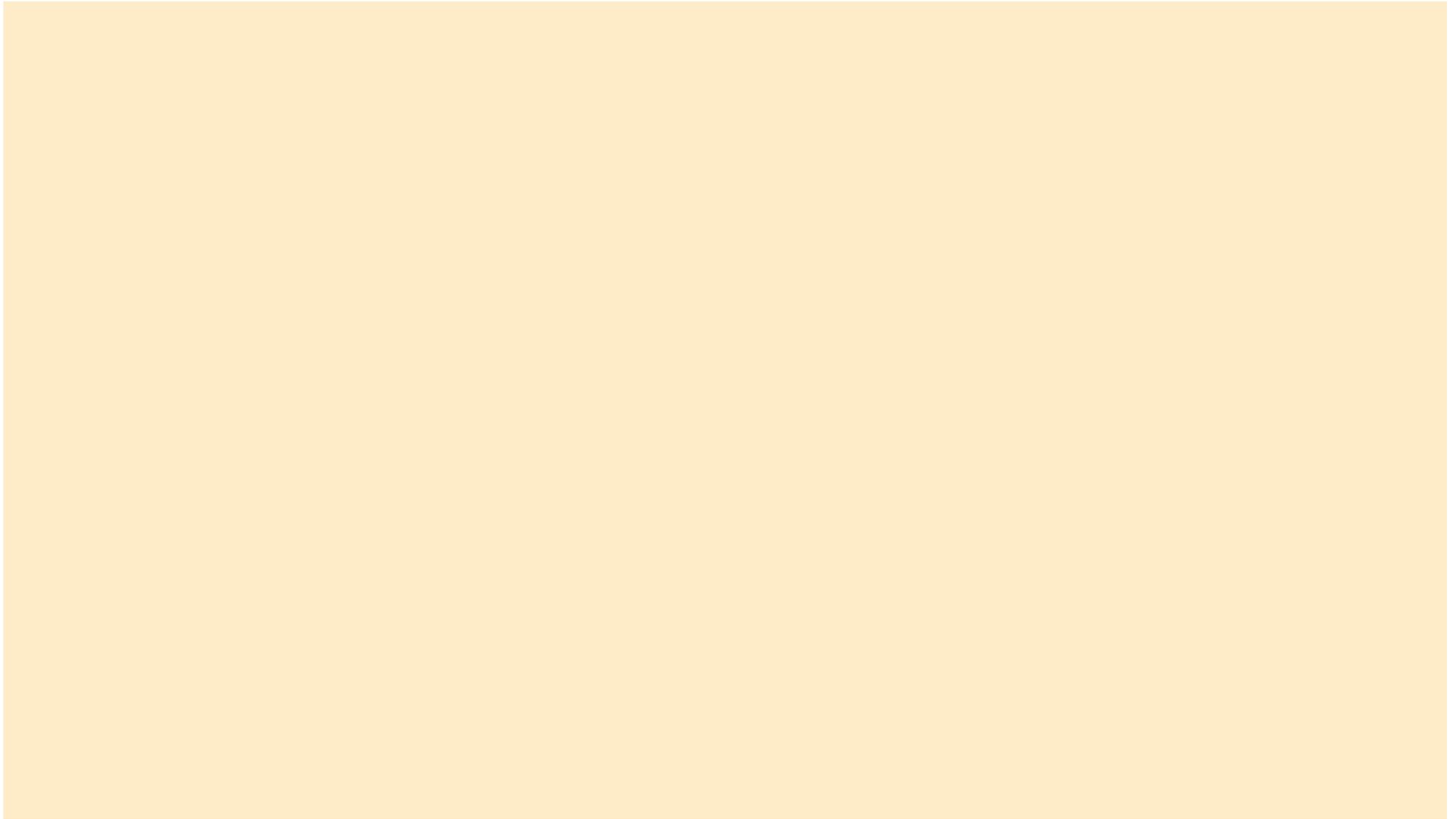
Le parcours de DPC



La plateforme parcourspro.online



Découverte de la plateforme



Analyse de pratiques : un exemple ?



3 exemples



Dr Lucie Alem

Médecin de santé publique
Unité de Prévention et
Promotion de la santé,
Service de Santé Publique
Vie la Santé, CHU de Poitiers



Dr Valentin Daucourt

Médecin de santé publique
RéQua, région
Bourgogne-Franche-Comté,
Équipe ERAGE



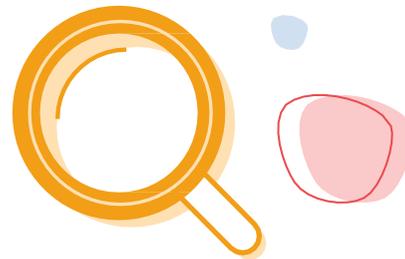
Dr Christine Delaunay

Médecin d'encadrement
territorial (équipes du 8^{ème} et
du 17^{ème} arrondissement)
Service de santé scolaire
de la ville de Paris

Une action par la Dr Lucie Alem

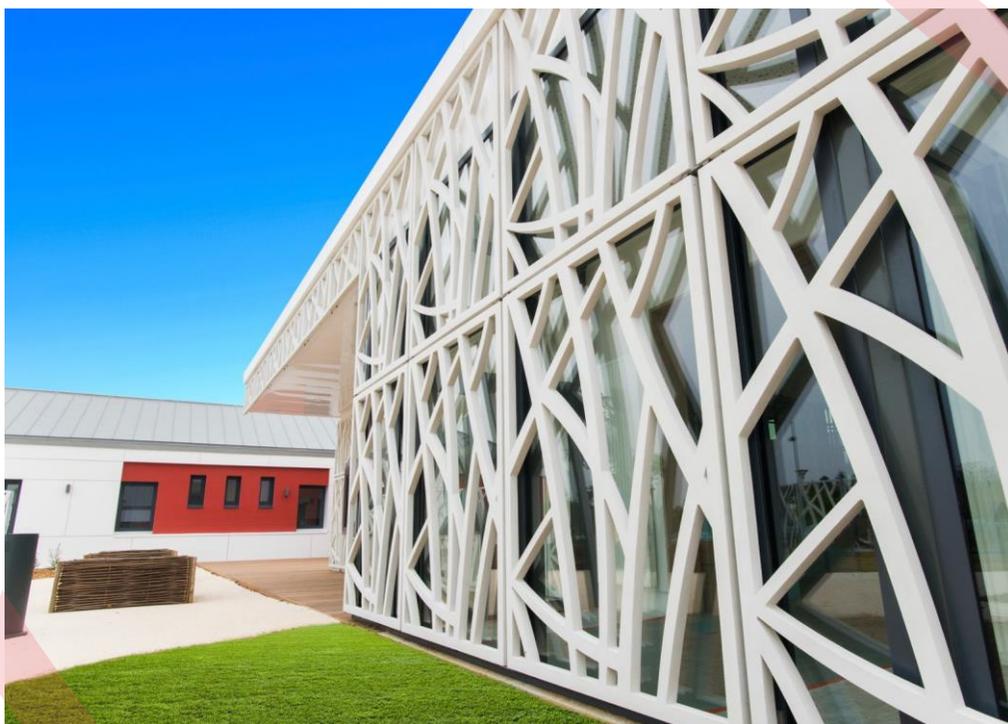


**Mise en place d'une réunion de
concertation pluridisciplinaire
(RCP)
au sein du service**



**Dr Alem,
médecin de santé publique au
CHU de Poitiers**

Une action par la Dr Lucie Alem



Le contexte

*la Vie
la Santé*

- / Une plateforme de prévention et de promotion de la santé multi-sites
- / Une équipe pluridisciplinaire
- / Des parcours patients atypiques et situations complexes

Une solution : la RCP

/ Trouver collégialement des réponses à ces situations des situations complexes rencontrées au cours des parcours de santé des bénéficiaires de la Vie la Santé.



Une action par la Dr Lucie Alem

Mise en place de l'action

1. Rédaction d'une charte de fonctionnement



2. Sensibilisation de l'équipe



Une action par la Dr Lucie Alem

Mise en place de l'action

3. Création d'un outil : la fiche RCP

- / Demander une RCP
- / Organiser l'action
- / Effectuer un compte-rendu

4. Suivi des actions

5. Évaluation annuelle de la procédure

REUNION DE CONCERTATION PLURIDISCIPLINAIRE

Urgent

Compte rendu

Informations générales sur le patient/le bénéficiaire

NOM PRENOM.....
Date de naissance --/-- / --- Sexe Femme Homme
Code postal et ville de résidence
Médecin traitant/prescripteur

RCP

RCP du --/-- / --- Dossier discuté en RCP
Intitulé/type de RCP :
.....

Professionnel ayant présenté le dossier :

Motif de la RCP :
.....

Professionnels présents souhaités à la RCP :

<input type="checkbox"/> NOM					
<input type="checkbox"/> NOM					
<input type="checkbox"/> NOM					
<input type="checkbox"/> NOM	<input type="checkbox"/> NOM	<input type="checkbox"/> NOM	<input type="checkbox"/> NOM		

Autres :

Description de la situation

Une action par la Dr Lucie Alem

Bénéfices de l'action avec les équipes



- + Participation active des professionnels
- + Grande force de proposition de solutions sur les situations présentées
- + Lieu d'échange dédié
- + Effacement du sentiment de solitude face à certaines problématiques

Une action par la Dr Lucie Alem

Valorisation dans parcourspro.online



Nouvelle action

Action / AP/GR - Réunion de concertation pluridisciplinaire [RCP]

Durée / 1 jour : calcul du nombre d'heures /réunions pour mettre en place la procédure

Année / 2022



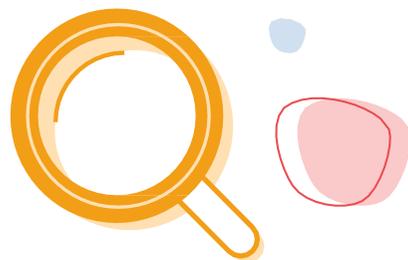
Pièce justificative

/ Charte de fonctionnement créée

Une action par le Dr Valentin Daucourt



**Mise en place
d'indicateurs qualité
pour l'analyse des évènements
indésirables associés
aux soins (EIAS)**



**Dr Daucourt,
médecin de santé publique
au RéQua**

Une action par le Dr Valentin Daucourt



Le contexte

- / Réseau Qualité des Établissements de Santé (RéQua) de la région Bourgogne-Franche-Comté
 - / Équipe Régionale d'Appui à la Gestion d'Évènements indésirables (ERAGE), pluridisciplinaire

- / Une mission : proposer des actions permettant d'éviter ou de limiter les conséquences d'un EIAS.

Une action par le Dr Valentin Daucourt

Une action : la mise en place d'indicateurs qualité

- / Identification par la HAS de leviers d'amélioration concernant la qualité d'analyse.
- / Dans la littérature française, peu de données montrent que l'analyse a un réel impact sur l'évitement des risques.
- / Revue de la littérature à l'étranger : identification de critères de qualité et de recommandations.



Une action par le Dr Valentin Daucourt

Une action : la mise en place d'indicateurs qualité

- / Identification par la HAS de leviers d'amélioration concernant la qualité d'analyse.
- / Dans la littérature française, peu de données montrent que l'analyse a un réel impact sur l'évitement des risques.
- / Revue de la littérature à l'étranger : identification de critères de qualité et de recommandations.

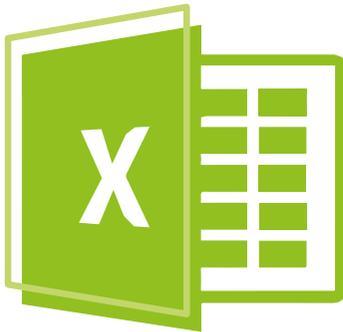


Création d'une quinzaine d'indicateurs pour mesurer la qualité d'analyse d'une EIAS.

Une action par le Dr Valentin Daucourt

Organisation des indicateurs

5 familles



- 1 / Le délai de mise en œuvre ;
- 2 / L'implication du patient et de la famille dans l'analyse ;
- 3 / La prise en compte du parcours du patient dans la survenue de l'évènement indésirable ;
- 4 / L'identification des causes profondes et des barrières ;
- 5 / La définition du plan d'action.

/ Intégration des données récoltées tout au long de l'année dans un tableur.

Une action par le Dr Valentin Daucourt

Bilan de l'action

/ Réunion annuelle :
évaluation des indicateurs

/ Puis bilan des analyses
approfondies des causes
d'EIAS : démarche
d'amélioration continue

Page interne du bilan des
analyses approfondies des
causes d'EIAS - 2022



Service (Royaume-Uni) en 2015, du Health Service Executive (Irlande) en 2016, ou de l'Institute for Healthcare Improvement (États-Unis) en 2011.

Ces critères sont résumés dans le tableau ci-dessous, pour l'activité d'accompagnement de l'ERAGE, et pour le niveau national lorsque les données sont disponibles.

	ERAGE (2021)	ERAGE (2022)	France
Délai moyen entre EIAS et analyse	66 jours	71 jours	94 jours
Nombre moyen de professionnels participant à l'analyse	7	7	ND
Proportion d'analyses inter-établissements	10%	6%	ND
Proportion d'analyses avec cause immédiate identifiée	66%	61%	77%
Proportion d'analyses avec évitabilité	53%	58%	54%
Nombre moyen de causes profondes identifiées	10,1	10,3	5,4
Nombre moyen de familles de causes profondes	4,7	4,9	3,2
Proportion d'analyses avec identification de barrières ayant fonctionné	95%	100%	44%
Nombre moyen de barrières ayant fonctionné	4,4	4,3	ND
Proportion d'analyses avec identification de barrières n'ayant pas fonctionné	66%	80%	55%
Nombre moyen de barrières n'ayant pas fonctionné	2,3	2,5	ND
Proportion d'analyses avec plan d'action	98%	100%	93%
Proportion de plans d'action comportant au moins une action forte ou intermédiaire	93%	89%	ND
Nombre moyen d'actions proposées	5,4	5,0	ND
Proportion d'actions prévues mises en œuvre à 6 mois	69%	74%	ND

RéQua - ERAGE – Synthèse des analyses d'EIAS 2022 – Février 2023

14

Une action par le Dr Valentin Daucourt

Valorisation dans parcourspro.online

+ Nouvelle action

Action / AP/GR - Analyse de pratiques en tant que coordinateur, organisateur ou accompagnateur

Durée / 5-6 jour par an : calcul du nombre d'heures /réunions pour l'analyse et l'amélioration de ces indicateurs

Année / 2022



 Pièce justificative

/ Bilan d'activité

Une action par le Dr Valentin Daucourt

Seconde valorisation

Rédaction d'un article scientifique : " Intérêt d'une structure régionale d'appui pour l'analyse approfondie des causes des événements indésirables associés aux soins ", paru dans le volume XVIII - N°3 de la revue *Risques et Qualité en milieux de soins* (2021).

Auteurs : Valentin Daucourt, Juliette Vabre, Stéphanie Wicht, Céline Grisot, Hélène Thomet, Catherine Morand, Angélique Mathy, Laurence Grangeret, Christophe Couaillier.



Nouvelle action

Action / Fo - Rédaction d'articles scientifiques ou professionnels référencés

Durée / 6 jours : article référencé

Année / 2021



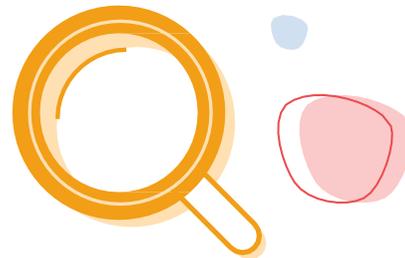
Pièce justificative

/ L'article rédigé

Une action par la Dr Christine Delaunay

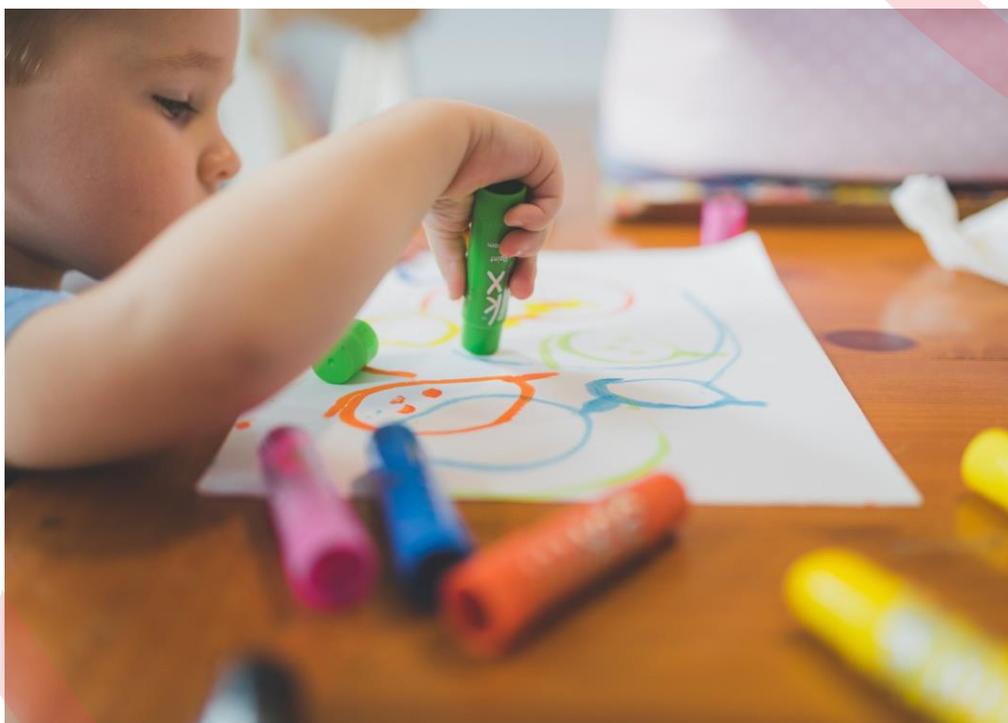


**Mise en place de réunions
d'évaluation des pratiques
professionnelles au sein des
équipes du service**



**Dr Delaunay,
médecin d'encadrement territorial
au service de santé scolaire de la ville de Paris**

Une action par la Dr Christine Delaunay



Le contexte

- / Service de santé scolaire de la ville de Paris, affilié à la direction de la Santé Publique
- / Repérage, diagnostic et évaluation des situations pathologiques ; Accompagnement et orientation vers les structures de prise en charge adaptée
- / Équipe pluridisciplinaire
- / Encadrement de l'équipe du 8^{ème} et du 17^{ème} arrondissement de Paris

Une action par la Dr Christine Delaunay

Une action : la mise en place de réunions d'évaluation

/ Création de temps d'échanges pluriprofessionnels médecins-infirmières semestriels



Une action par la Dr Christine Delaunay

Une action : la mise en place de réunions d'évaluation

/ Création de temps d'échanges pluriprofessionnels médecins-infirmières semestriels

Deux objectifs :

/ **Améliorer les connaissances** dans le champs médical, médico-social, éducatif et pédagogique tout en répondant aux recommandations de la HAS ;

/ **Harmoniser nos pratiques** sur l'ensemble de la ville de Paris en nous basant sur ces recommandations.



Une action par la Dr Christine Delaunay

Mise en place de l'action

1. Création d'une charte de fonctionnement commune à l'ensemble du service de santé scolaire



Une action par la Dr Christine Delaunay

Aperçu de la charte de fonctionnement :

 <p>VILLE DE PARIS</p> <p>Direction de la Santé publique Sous-Direction Santé des Enfants, Parentalité, Santé Sexuelle Service de la Santé Scolaire et des CAPP</p> <hr/> <p>Réunion d'Évaluation des pratiques professionnelles</p> <hr/> <p>Charte de fonctionnement</p>	<p>Réunion d'Évaluation des pratiques professionnelles</p> <p>Charte de fonctionnement</p> <p>Date de rédaction : 08/06/2022 Nom du rédacteur : DR</p> <p>Version n° 1</p> <p>La présente charte vise à décrire l'organisation et le fonctionnement d'une réunion d'Évaluation des pratiques professionnelles conformément aux préconisations de l'HAS.</p>
--	---

1. Les objectifs de la réunion	3
1. Objectifs généraux	3
2. Objectifs propres à votre réunion de concertation pluridisciplinaire	3
2. Domaine d'application	3
3. Organisation générale	4
3.1. Responsable des réunions de concertation pluridisciplinaire	4
3.2. Répartition des tâches	4
3.3. Périodicité et durée des réunions	5
3.4. Professionnels invités aux réunions	5
3.5. Modalités de sélection des thèmes ou dossiers à évaluer	6
4. Organisation	6
1. Avant la réunion	6
2. Pendant la réunion	7
3. Après la réunion	7
5. Bilan annuel d'activité	7

Une action par la Dr Christine Delaunay

Mise en place de l'action

1. Création d'une charte de fonctionnement commune à l'ensemble du service de santé scolaire



2. Choix de la thématique :
/ souhaits des professionnels
/ priorités du service



Une action par la Dr Christine Delaunay

Mise en place de l'action

3. Préparation de la réunion et organisation du rôle de chacun, en binôme :

- 1/ Revue de la littérature en amont ;
- 2/ Invitation éventuelle d'une personne extérieure experte ;
- 3/ Présentation du dossier au début de la réunion ;
- 4/ Prise de notes lors de la réunion ;
- 5/ Proposition d'une fiche synthèse actionnable.

Une action par la Dr Christine Delaunay

Mise en place de l'action

3. Préparation de la réunion et organisation du rôle de chacun, en binôme :

- 1/ Revue de la littérature en amont ;
- 2/ Invitation éventuelle d'une personne extérieure experte ;
- 3/ Présentation du dossier au début de la réunion ;
- 4/ Prise de notes lors de la réunion ;
- 5/ Proposition d'une fiche synthèse actionnable.

4. Déroulé de la réunion



Une action par la Dr Christine Delaunay

Mise en place de l'action

3. Préparation de la réunion et organisation du rôle de chacun, en binôme :

- 1/ Revue de la littérature en amont ;
- 2/ Invitation éventuelle d'une personne extérieure experte ;
- 3/ Présentation du dossier au début de la réunion ;
- 4/ Prise de notes lors de la réunion ;
- 5/ Proposition d'une fiche synthèse actionnable.

4. Déroulé de la réunion



5. Compte-rendu

/ Création d'une fiche sous forme d'arbre décisionnel



/ Base de données commune

Une action par la Dr Christine Delaunay

Exemple :

" Comment faciliter la compréhension du Projet d'Accueil Individualisé (PAI) diabète par les équipes scolaires et péri-scolaires ? "



1/ Revue de la littérature en amont :

Présentation de la revue réalisée et de quelques cas cliniques pour illustration

2/ Invitation éventuelle d'une personne extérieure experte :

Invitation d'une infirmière en éducation à la santé spécialisée : présentation de ses outils quotidien pour accompagner les parents et enseignants

3/ Échanges lors de la réunion :

Dans la limite de 2 heures

5/ Fiche synthèse actionnable

Une action par la Dr Christine Delaunay

Bénéfices de l'action



- + Participation active des médecins et des infirmières
- + Collaboration pluriprofessionnelle, sur un pied d'égalité
- + Cohésion des équipes
- + Meilleure compréhension des sujets et outils
- + Ressources pour accompagner au mieux les enseignants, parents et enfants

Une action par la Dr Christine Delaunay

Valorisation dans parcourspro.online

+ Nouvelle action

Action / AP/GR - Analyse de pratiques en tant que coordinateur, organisateur ou accompagnateur

Durée / 3h-3h30 : durée de la réunion

Année / 2022



 Pièce justificative

/ Attestation de participation

Temps d'échange



Les principes de la certification périodique



Ordonnance 2021-961 du 19 juillet 2021

Obligation pour
les professions de médecin,
de chirurgien-dentiste,
de sage-femme,
de pharmacien, d'infirmier,
de masseur-kinésithérapeute
et de pédicure podologue.



Mêmes objectifs que
pour le Développement
Professionnel Continu
(DPC)

T0 : janvier 2023

Tous les 6 ans

(sauf pour la 1ère vague :
9 ans - 2031)

**4 blocs
d'actions**

**Nécessité de valider
2 actions par bloc**

4 blocs d'actions

Actualiser ses connaissances et ses compétences

Améliorer la relation avec les usagers

Renforcer la qualité de ses pratiques professionnelles

Mieux prendre en compte sa santé personnelle



4 blocs d'actions

Actualiser ses connaissances et ses compétences

Actions de DPC, formation continue, recherche-enseignement, situation de travail, accréditation des spécialités à risques, autres critères (HAS)...

Actions de DPC, formation continue, recherche-enseignement, situation de travail, démarches qualité CPTS, exercice coordonné, protocole de coopération...

Renforcer la qualité de ses pratiques professionnelles

Améliorer la relation avec les usagers

Actions de DPC, formation continue, autres critères (HAS)...

Déclaration PS, actions de formation continue, autres actions (HAS).

Mieux prendre en compte sa santé personnelle

4 blocs d'actions

Actualiser ses connaissances et ses compétences

Actions de DPC, formation continue, recherche-enseignement, situation de travail, accréditation des spécialités à risques, autres critères (HAS)...

Améliorer la relation avec les usagers

Actions de DPC, formation continue, autres critères (HAS)...

Actions de DPC, formation continue, recherche-enseignement, situation de travail, démarches qualité CPTS, exercice coordonné, protocole de coopération...

Renforcer la qualité de ses pratiques professionnelles

Déclaration PS, actions de formation continue, autres actions (HAS).

Mieux prendre en compte sa santé personnelle

Actions inscrites dans un **référentiel unique**, conçu par le CNP-SP et validé par le Conseil National de la Certification Périodique (CNCP).

4 blocs d'actions

Actualiser ses connaissances et ses compétences

Actions de DPC, formation continue, recherche-enseignement, situation de travail, accréditation des spécialités à risques, autres critères (HAS)...

Améliorer la relation avec les usagers

Actions de DPC, formation continue, autres critères (HAS)...

Actions de DPC, formation continue, recherche-enseignement, situation de travail, démarches qualité CPTS, exercice coordonné, protocole de coopération...

Renforcer la qualité de ses pratiques professionnelles

Déclaration PS, actions de formation continue, autres actions (HAS).

Mieux prendre en compte sa santé personnelle

Actions inscrites dans un **référentiel unique**, conçu par le CNP-SP et validé par le Conseil National de la Certification Périodique (CNCP).

Validantes pour le DPC !

Une nouvelle mission pour le CNP-SP

Groupe de travail en cours...

6.



Référentiel

Élaborer les référentiels de certification pour la spécialité Santé publique.

Le CNP-SP auprès de vous



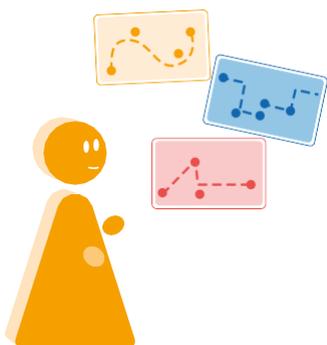
**Information
régulière**



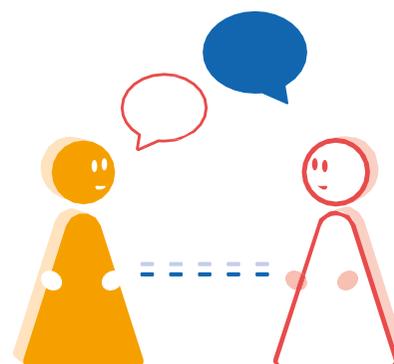
**Bientôt un site internet :
cnpsantepublique.com**



**Création de guides,
modèles, visites sur
site au besoin...**



**Relai d'exemples de
mise en œuvre
(analyse
des pratiques...)**



**Animation
d'un groupe de travail avec
les collègues du CNP pour
répondre au mieux à vos
besoins**

Temps d'échange



Une difficulté particulière ? Échangeons sur votre parcours



contact@cnpsantepublique.com



Suivez nos actualités :



CNP de santé publique

Inscrivez-vous à notre newsletter :

